



# Bulletin Municipal

## N°15

## Novembre 2020

# LOU PITCHOU VESCATIN

### Sommaire

- P2 Le Conseil Municipal
- P3 Vie communale
- P4 Urbanisme
- P5 Carte Communale
- P6 Projets  
Investissements
- P7 ENS Miélandre
- P8 Communication  
Informations  
Vie Associative

Mairie de Vesc  
12 rue Etienne de Vesc  
26220 Vesc

04 75 46 42 24  
Mairie.vesc@gmail.com

Accueil du public  
Le lundi de 14h à 18h  
Le vendredi de 9h à 12h

### Permanence des élus

Le lundi de 14h à 17h

Alain Jeune  
ou Hervé Barnier

Le vendredi 9h30 à 11h30

Permanence des conseil-  
lers en alternance

Un tableau récapitulatif  
est affiché en mairie

### Le mot du maire,

L'année 2020 restera marquée dans la mémoire de chacun comme celle de la pandémie qui a de graves conséquences sanitaires et bouleverse la vie sociale et économique du pays.

Aujourd'hui, il y a encore beaucoup d'incertitudes sur notre avenir proche et si nos territoires ruraux sont moins impactés que les grandes métropoles, chacun d'entre nous est responsable de la santé de tous.

La crise sanitaire a eu des conséquences très directes sur le calendrier municipal. Le nouveau Conseil municipal a été élu en mars, mais n'a été « installé » que le 26 mai, date effective du démarrage du travail de la nouvelle équipe. Entre temps, André Tixier et l'ancien Conseil ont géré la crise du Covid, avec en particulier les décisions à prendre pour l'école. Qu'ils soient remerciés pour avoir tenu le cap pendant cette période.

Ce numéro du « Pitchou Vescatin » fait le point sur la suite des projets lancés dans le mandat précédent (carte communale, réorganisation de la voirie, réhabilitation des allées du cimetière, ...) et sur la préparation de nouveaux projets (aménagement de la traversée du village – D330, entretien et restauration du patrimoine bâti, dont l'église, et avec l'appui de la Communauté de communes, mise en valeur de Miélandre). Sur ces grands projets, nous organiserons bientôt des réunions d'information et de débat pour que chaque habitant de Vesc puisse s'exprimer.

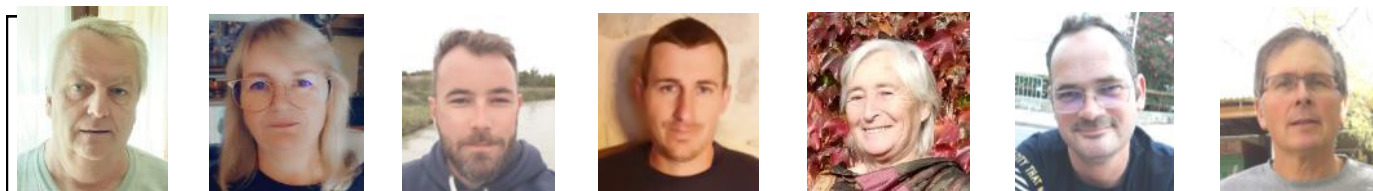
Au sein du Conseil, le travail est réparti entre les conseillers et chaque porteur de projet présente dans les pages qui suivent le dossier dont il a la charge.

Beaucoup de travail nous attend, mais la volonté et l'énergie sont au rendez-vous pour construire un beau projet au service des Vescois et des Vescoises.

Alain Jeune



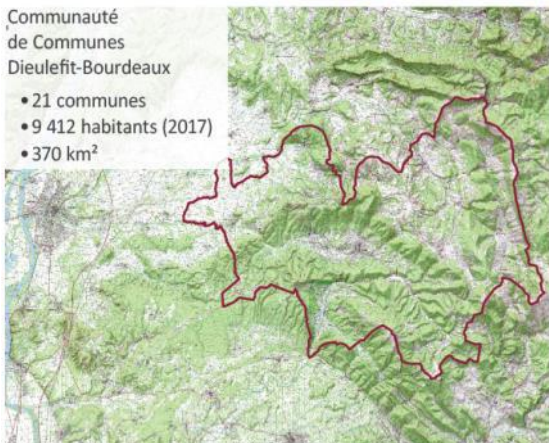
## L'équipe municipale, les commissions, les délégations



Daniel Alaïze Elisabeth Barnaud Florian Blanc Luc Boniface Sylvie Peyronnette Florent Simond Edmond Tardieu

<p><b>Les commissions</b></p> <p><u>Carte Communale - Urbanisme</u> Responsable : Edmond Tardieu Didier Alaïze, Hervé Barnier, Florian Blanc, Luc Boniface, Alain Jeune, Sylvie Peyronnette, Florent Simond.</p> <p><u>Vie sociale et culturelle - Patrimoine</u> Responsable : Guillaume Emonot Daniel Alaïze, Elisabeth Barnaud, Luc Boniface, Sylvie Peyronnette, Edmond Tardieu.</p> <p><u>Référent Ecole</u> : Daniel Alaïze.</p>	<p><u>Bâtiments et logements Communaux</u> Responsable : Luc Boniface Daniel Alaïze, Didier Alaïze, Florian Blanc, Florent Simond.</p> <p><u>Services et Réseaux</u> Responsables : Didier Alaïze - Eau - Assainissement Florian Blanc - Voirie Daniel Alaïze, Luc Boniface.</p>	<p><u>Espace Naturel Sensible Miélandre</u> Responsable : Florent Simond Daniel Alaïze, Didier Alaïze, Hervé Barnier, Florian Blanc, Luc Boniface, Guillaume Emonot, Edmond Tardieu.</p> <p><u>Finances, Budget</u> Responsable : Hervé Barnier Alain Jeune, Sylvie Peyronnette</p> <p><u>Information, Communication</u> Responsable : Elisabeth Barnaud Guillaume Emonot, Sylvie Peyronnette.</p>
--	--	--

<p><u>Les délégations</u></p> <p>Syndicat Intercommunal des Eaux et des Assainissements, SIEA Délégué Didier Alaïze, suppléant Florian Blanc</p>	<p>Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme, SDED Délégué Alain Jeune Suppléant Luc Boniface</p> <p>Parc des Baronnie Provençales Délégué Alain Jeune Suppléante Sylvie Peyronnette</p>	<p>Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez, SMBVL Sur notre communauté de communes, les communes adhérentes sont : La Roche st Secret, Teyssières, Montjoux et Vesc, elles ont désignées pour délégué  Didier Dasse Conseiller à La Roche</p>
--	---	---

<p>La Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux CCDB</p> <p>Sous la présidence de Fabienne Simian, Maire d'Eyzahut</p> <p><u>Les représentants de Vesc :</u></p> <p>Alain Jeune, Maire de Vesc Vice Président Agriculture Forêt Gestion de l'espace</p>	 <p>Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 communes</li> <li>• 9 412 habitants (2017)</li> <li>• 370 km<sup>2</sup></li> </ul>	<p>Compétences CC Dieulefit-Bourdeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de l'espace communautaire (<i>obligatoire</i>)</li> <li>• Développement économique (<i>obligatoire</i>)</li> <li>• Collecte et traitement des déchets (<i>obligatoire</i>)</li> <li>• Protection et mise en valeur de l'Environnement (<i>optionnelle</i>)</li> <li>• Politique du logement et du Cadre de Vie (<i>optionnelle</i>)</li> </ul> <p>Autres compétences : actions sociales, Maison de la céramique, maison de services au public, communications électroniques, enseignement musical, aire d'accueil des gens du voyage</p>
	<p>Les conseillers participant au travail des commissions</p> <p>Déchets Tourisme et Patrimoine</p>	<p>Didier Alaïze Guillaume Emonot</p>

## La vie communale

### Une nouvelle salle pour les archives

Les travaux de rénovation de l'ancienne mairie se poursuivent.

Bientôt, le transfert des archives pourra être réalisé avec l'aide de Magali Chazaud, l'archiviste de la CCDB qui travaille régulièrement sur la commune, et qui a rédigé le plan de classement.

### Les employés communaux

Gérard Mathon, notre employé communal depuis 1985, prend sa retraite au premier décembre 2020.

Il assure la formation de son remplaçant au cours du mois de Novembre.

Nous lui souhaitons une bonne retraite .

Bienvenue aux nouveaux

Marina Tavares embauchée à mi-temps en tant qu'agent d'animation à l'école.

Emmanuel Diener, recruté comme agent technique en remplacement de Gérard Mathon



## L'entretien des voies et chemins communaux - La sécurité

**Le pont de la Rabassière** sur la voie des Bords de la Veyssanne est en mauvais état. Le conseil municipal a demandé à ce qu'il soit expertisé afin d'en savoir plus quand à sa résistance structurelle. Certains d'entre vous l'auront déjà remarqué, dans l'attente du diagnostic qui sera effectué en janvier 2021 par un bureau d'étude spécialisé, nous avons préféré en limiter l'accès aux véhicules légers de moins de 3.5t et ainsi pécher par excès de prudence, plutôt que de laisser courir un risque aux usagers.



### Le hameau de Paulhiet

La municipalité a acquis 2 parcelles à Paulhiet en bordure du chemin d'accès. Cela permettra d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, des randonneurs et de préserver la quiétude du hameau

### Stationnement

Nous rappelons aux conducteurs que sur la traverse du village, le stationnement des véhicules est **interdit sur toutes les zones pavées** pour que les piétons puissent circuler librement

### Le parking sous les platanes

Quelques conseillers et villageois se sont retrouvés à pied d'œuvre pour rénover le parking sous les platanes à l'entrée du village.



### À l'école

Depuis le 1er septembre 2020, l'enseignante de la classe unique, Laurence Baugier, accueille 15 élèves au sein de l'école de Vesc dont 5 élèves de grande section et 5 CP.

Le protocole Covid mis en place en Juin a été maintenu, en version allégée de septembre à novembre et en version renforcée depuis novembre, avec entre autres le port du masque obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans.

Même si les élèves s'adaptent bien aux contraintes sanitaires, celle-ci engendrent un surcroît de travail et de surveillance pour tous les encadrants. L'enseignante, consciente de ces contraintes, avait demandé à la municipalité plus d'heures d'en-

cadrement surtout orientées vers la pause méridienne (organisation repas, service, ménage) en raison du nombre important de jeunes enfants. La municipalité a répondu favorablement à cette demande par l'embauche d'une personne supplémentaire pour 17h hebdomadaire.

L'enseignante est donc secondée par 2 employées communales à mi-temps, dédiées à l'école : Camille Noyer et Marina Tavares.

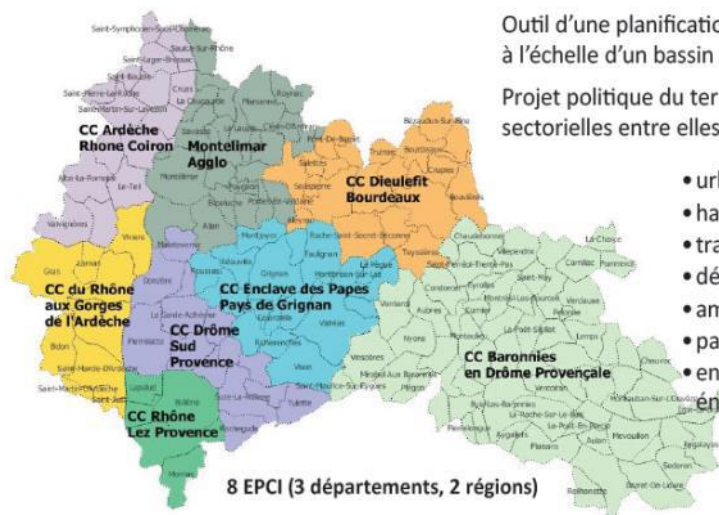
La classe bénéficie d'un intervenant de musique de qualité :  
le chef de chœur/guitariste vescois Bruno Cilente.

Cette année les sorties en forêt sont plus fréquentes, pour le plus grand plaisir des enfants ! L'occasion de faire du sport, d'apprendre sur la nature, de découvrir et de bricoler.



## Le Schéma de cohérence territoriale/SCoT Rhône Provence Baronnies

Périmètre arrêté en juin 2016, syndicat mixte créé en décembre 2018. En cours d'élaboration.



Outil d'une planification stratégique à 20/30 ans, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'un bassin d'emploi.

Projet politique du territoire, il articule les politiques sectorielles entre elles :

- urbanisme,
- habitat,
- transports et déplacements,
- développement économique,
- aménagement commercial,
- paysage
- environnement (biodiversité, énergie, climat)

La Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux – CCDB - participe à l'élaboration de ce projet politique. Il déterminera les orientations du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) .

PLUI qui devrait voir le jour dans les prochaines années et s'appliquerait alors à la commune de Vesc.

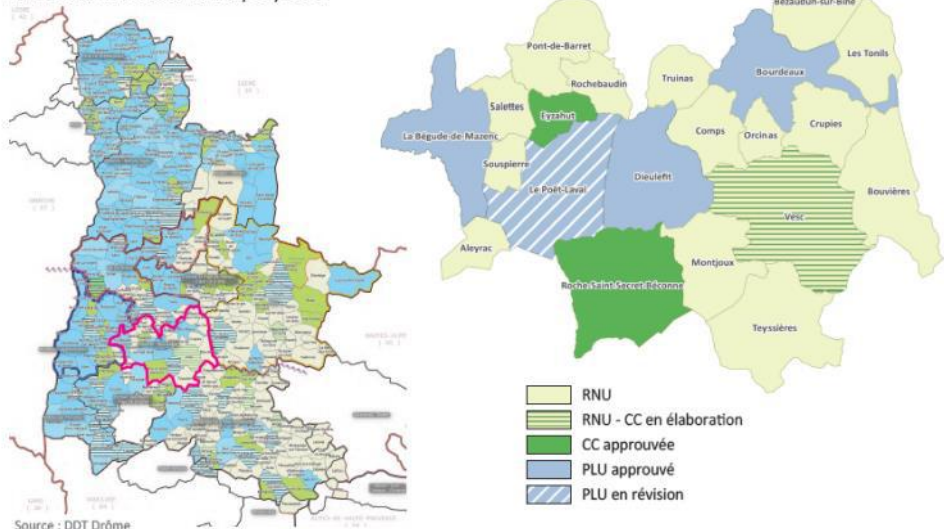
Pour l'instant, le conseil municipal de Vesc a demandé le report de la mise en place de ce PLUI initialement prévu pour janvier 2021.

### Les documents de planification à l'échelle communale.

Etat d'avancement au 01/01/2020

En attendant, la commune de Vesc est soumise au Règlement National d'Urbanisme – RNU - et à la Loi Montagne. Ces textes visent à préserver les espaces naturels et les terres agricoles.

Pour préciser ces textes généraux la municipalité travaille à l'élaboration de la carte communale.



### OBJECTIFS RETENUS PAR LA COMMUNE POUR LA CARTE COMMUNALE

- ◆ Pallier aux insuffisances de la gestion au coup par coup (cadre RNU)
- ◆ Mettre en œuvre un document d'urbanisme qui permette à la commune de décider de son avenir et de définir un projet qui réponde aux spécificités de son territoire, dans l'attente de l'élaboration d'un futur PLUI
- ◆ Mettre en place par le biais de la carte communale, une bonne gestion du développement de l'urbanisme et la préservation des qualités paysagères et patrimoniales de la commune, et en articulation avec les objectifs démographiques de la commune (perspectives d'évolution démographique souhaitées par la commune + 0,7% par an).
- ◆ Doter la Commune d'une règle claire qui affiche explicitement les secteurs constructibles et ceux qui ne le sont pas, et d'un outil qui lui permette d'analyser de façon pertinente les demandes des particuliers.

## "Carte Communale"

Les élus de la précédente mandature ont fait le choix de la Carte Communale qui deviendra le document d'urbanisme de référence de notre commune.

Pour conduire à bien ce travail et à la suite d'un appel à candidature, le choix s'est porté sur le Cabinet d'Etude de Madame Pascale BLANCHET, urbaniste à Bourg-les-Valence, et de Madame Delphine BARNIER, urbaniste paysagiste.

Avec l'arrivée des nouveaux élus à la mairie, les travaux du dossier ont repris avec une première réunion de travail le 3 septembre 2020. Tout au long de cette journée, les acteurs économiques de notre Commune (agriculteurs, artisans, restaurateur, acteurs du tourisme...) sont venus échanger avec les élus sur leurs projets respectifs. Les participants ont pu ainsi se renseigner sur « l'outil Carte Communale » et sur les démarches administratives à faire concernant tous leurs projets. À la suite de cette rencontre, une deuxième réunion a eu lieu avec « les personnes publiques associées » qui vont nous aider à bâtir notre document d'urbanisme : la Direction Départementale des Territoires, la Chambre d'Agriculture de la Drôme, le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux. Au cours de cette rencontre, nous avons échangé sur le projet de diagnostic communal réalisé et présenté par le bureau d'étude.

Pour la suite de ce dossier important, l'équipe municipale organisera dès que les conditions sanitaires le permettront, une première réunion publique d'information. Ce sera l'occasion, tous ensemble, de prendre connaissance du diagnostic communal, du déroulé de l'élaboration de la Carte Communale et d'échanger sur l'avenir de notre commune. La date de cette première réunion vous sera communiquée dès que possible.



Pour tout renseignement concernant ce dossier, vous pouvez contacter le référent à l'urbanisme :

Edmond Tardieu – Tél. : 06.71.04.20.79

### Enjeux à l'échelle du village



**Assurer la qualité des abords** des voies originelles de dessertes du village

**Maintenir lisible** la trame et la silhouette bâtie du village

**Préserver les abords** et les dégagements visuels du site de l'Eglise en perception proche ou lointaine




**Requalifier l'entrée** nord du village sur le tronçon de la RD

**Maintenir et protéger les alignements** de platanes de l'entrée du village




**Maintenir la trame des jardins** qui ceinture et dessine l'assise du village

**Conforter et soutenir des aménagements** de mise en valeur des éléments du patrimoine en continuité des réalisations déjà faites : traversée du village et place de la fontaine



#### Les éléments majeurs

-  Les routes originelles
-  La trame originelle villageoise
-  L'implantation de l'Eglise en son site

#### Les éléments d'importance

-  Les nouvelles voies
-  Les éléments arborés
-  La couronne des jardins qui souligne sa silhouette

#### Les éléments d'intérêt

-  La calade et la place de la fontaine
- Éléments perturbateurs**
-  Problématique de perception d'entrée du village

## Le chantier de l'église;



Samedi 8 août, au petit matin, une petite troupe de Vescois se retrouve à l'église Saint Pierre pour débroussailler ses extérieurs et nettoyer sacristie et chapelle. Et après quelques heures de coupes, l'église se découvre de nouveau depuis la route et l'intérieur retrouve sa dignité. Ce chantier commun est la première étape du projet de restauration de l'église de Vesc.

Située à l'extérieur du village et marquant le paysage, l'église Saint-Pierre est le monument emblématique du village. Construite au XII<sup>ème</sup> siècle, elle était celle d'un prieuré dépendant de l'abbaye Sainte-Marie de Cruas, alors à son apogée. Le portail occidental, ainsi que nombre de pierres taillées encore vi-

sibles sur la façade sud datent de cette fondation. Lors des guerres de religion au XVI<sup>ème</sup> siècle, l'église a été en partie démantelée pour ensuite être rebâtie avec les matériaux disponibles sur place comme en témoignent les nombreuses pierres de remploi présentes dans les maçonneries.

Aujourd'hui, son état dégradé rend nécessaire un plan de restauration globale. La mairie s'engage dans ce projet au long cours qui comprend le monument et le cimetière.

Concernant le cimetière, la rénovation des allées ainsi que l'implantation d'un jardin du souvenir prévues depuis 2019 n'ont pu se réaliser cette année. La municipalité a mis à profit ce temps pour étoffer le projet en prévoyant la création d'un accès adapté aux personnes à mobilité réduite.

Pour l'église, le projet se déroulera en deux étapes principales.

La première étape consiste à réaliser un diagnostic global par un architecte qui permettra de définir un plan de restauration. Pour cette première phase, la mairie bénéficie du soutien technique du PNR des Baronnies Provençales et du soutien financier du Département, jusqu'à hauteur de 70% du montant. Cette première phase devrait prendre fin au premier semestre 2021.

La deuxième étape consistera à planifier les travaux en fonction du résultat du diagnostic et des mobilisations financières publiques et privées disponibles.

Ce chantier est aussi l'occasion de lancer un chantier de recherches historiques, de récoltes de documents avec la nouvelle association Mémoires de Vesc.

Un chantier long et passionnant qui s'ouvre.

## Aménagement de l'Allée de Vesc

Pour affirmer et mettre en valeur la traversée du village par la D330, pour passer d'une route départementale à une rue de village.

Pour valoriser les espaces publics de la mairie, de la salle des fêtes, de l'école, du terrain de boule, attenants à la voirie.

Pour respecter le caractère des lieux en tenant compte des qualités patrimoniales et paysagères et des enjeux environnementaux.

En lien avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), et afin d'améliorer la sécurité de tous, l'équipe municipale travaille sur le projet d'aménagement de cette traverse du village.

Les habitants seront associés au diagnostic et à la définition des objectifs lors d'une balade urbaine organisée par le CAUE.



## Les Investissements

La municipalité a aujourd'hui de nombreux projets. Ceux-ci ne seront engagés que progressivement, en fonction des disponibilités financières de la commune, et des aides qu'il sera possible de mobiliser auprès de la CCDB, du Département, de la Région, de l'état, de l'Europe, ainsi qu'auprès de fondations privées. La municipalité démarre son mandat avec des finances communales saines ; elle s'engage à laisser à ses successeurs une commune dans la même situation financière.

Pour l'aménagement de l'aire d'accueil à l'entrée du village, les travaux démarrés en 2019 avait reçu le soutien du Département et de la Région (voir détail ci-contre).

## AMENAGEMENT D'UNE AIRE D'ACCUEIL

La commune vient de réaliser l'aménagement d'une aire d'accueil pour piétons à l'entrée du village.

Montant total du projet : 18 395.62 €  
 Participation de la région Auvergne-Rhône-Alpes : 1 597.00 €  
 Participation du Département de la Drôme : 11 184.00 €  
 Participation de la commune : 5 674.62 €





Comme vous le savez la commune de Vesc est désormais propriétaire de 255 ha en partie sur la Montagne de Miélandre et en partie sur le Bec de Jus.

Nous n'allons pas revenir sur la genèse de cette acquisition qui a été expliquée dans le dernier Pitchou Vescatin du mois de Mars mais juste rappeler que l'achat a été possible grâce à l'aide du Département de la Drôme sur les fonds ENS pour 379 208 € et à l'aide exceptionnelle de la Région de 267 000 €. Le reste à charge pour la commune de Vesc était de 161 552 € financés par un emprunt souscrit lors de la précédente mandature à un taux d'intérêt particulièrement intéressant.

Nous avons désormais la responsabilité de faire de notre domaine un Espace Naturel Sensible (ENS), avec l'aide de la Communauté des Communes qui en a la compétence et qui en assurera à ce titre la cogestion.

Notre domaine se compose de 2 tènements situés en partie sur le flanc ouest de Miélandre et en partie sur le flanc sud de Bec de Jus.

Le plus grand, côté Miélandre a en partie sommitale la quasi-totalité de l'herbage face à Vesc et une grande hêtraie au-dessous. Côté Bec de Jus la forêt est plus pauvre, composée essentiellement de chênes.

Nous avons actuellement 5 pistes de travail pour aménager cet ENS :

1) Sur la partie sommitale, l'entretien est réalisé depuis toujours par les troupeaux qui pâturent. Il est nécessaire de pérenniser et sécuriser cet usage qui a fait ses preuves et nous allons signer une convention de pâturage avec le groupement pastoral déjà présent et qui regroupe 6 petits troupeaux dont la production de qualité en laine et viande est destiné à la vente directe.

Il est sans doute possible d'agrandir un peu la zone pâturable en travaillant en sylvo-pastoralisme sur les bordures.

2) La forêt est issue de coupes massives du milieu du siècle dernier ainsi que de déprise agricole. Les arbres sont sensiblement du même âge et très majoritairement des hêtres ce qui rend la forêt vulnérable. Nous souhaitons travailler les parties exploitables en futaie irrégulière de façon à privilégier les ressemis et la diversité des essences. C'est la sylviculture pratiquée sur des propriétés voisines par L'ASLGF du haut pays de Dieulefit.

3) Le troisième point est lié au deuxième. Nous avons dans le secteur des écoles forestières qui sont en demande de chantier école pour leurs élèves. C'est une bonne opportunité de travailler avec elles.

4) Côté historique et patrimonial, il existe sur le chemin rural qui traverse la propriété, plusieurs vestiges de charbonnières qui peuvent être mises en valeur. « Mémoires de Vesc » sera bien entendu à associer au projet.

5) Pour partager notre montagne, sa forêt et son histoire nous voulons favoriser un tourisme pédestre respectueux des usages, de l'environnement et des gens qui y vivent, le font vivre et l'entretiennent. C'est la vocation d'ouverture au public des ENS.

Il est à noter que l'ancien propriétaire a mis des réserves lors de la vente et que la coupe de bois ne pourra se faire sur certaines parcelles dominant le col de Blanc ce qui semble judicieux vu la configuration du terrain.

De même, il a aussi interdit toute forme de chasse sur l'ensemble de la propriété avec l'obligation pour l'ACCA de la garder en réserve. Il faudra trouver des solutions pour que les propriétés voisines ne souffre pas d'une prolifération des populations de sangliers.

La fédération de chasseurs propose son aide en étudiant la possibilité de faire de cet espace protégé, une zone de réintroduction d'espèces cynégétiques sauvages (perdrix par exemple)

Même si la Communauté des Communes est cogestionnaire de l'ENS, cette propriété est désormais celle des Vescois et d'autres idées peuvent se rajouter à cette liste non exhaustive.

Un comité de gestion sera prochainement mis en place avec les différents acteurs du territoire au côté des financeurs et nous aurons tous l'opportunité de travailler au bien commun.

Dans l'attente d'une réunion publique, vous avez la possibilité de vous exprimer sur ce sujet en laissant un message sur la boîte mail mise à votre disposition : [brevés.de.vesc@gmail.com](mailto:brevés.de.vesc@gmail.com)

### Commission municipale Information et Communication :

Soucieux d'établir au mieux la connexion avec l'ensemble des habitants de Vesc, nous travaillons à la possibilité de diffuser pour les personnes qui le souhaitent :

une édition numérique des prochains exemplaires de "Lou Pitchou Vescatin", sachant qu'une édition papier restera à votre disposition en libre accès à la Mairie

un bulletin d'information, tel qu'il vous a été présenté par le biais d'un courrier distribué dans vos boîtes postales ou par mail.

Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons à retourner dans les meilleurs délais à la Mairie les fiches de consentement qui vous ont été distribuées (ou à vous faire connaître si tel n'a pas été le cas), afin de rester informés sur la vie de notre commune !

Par ailleurs, la boîte mail qui vient d'être créée vous permettra de nous faire part de toutes vos propositions, remarques ou suggestions sur des sujets ou informations que vous souhaiteriez partager avec l'ensemble de notre communauté :

Laissez-nous un message sur :

[breves.de.vesc@gmail.com](mailto:breves.de.vesc@gmail.com) ! A très bientôt !

Le conseil municipal recherche un/une volontaire pour s'occuper de la location de la salle des fêtes:

Remise des clefs et état des lieux.

Si vous êtes intéressé,  
prenez contact avec le secrétariat



En octobre 2019, le café de Vesc a lancé l'idée du marché de producteurs. Un pari audacieux et réussi car un an après, les habitudes ont été prises. Tous les dimanches matins, habitants de Vesc, Montjoux, Crupies, Bouvières et Bourdeaux se retrouvent sur la place pour remplir leur panier de légumes, œufs, fromage, terrines et pain... Et c'est l'occasion de prendre plaisir de discuter, de « baruler » dans le village. Le marché prendra une pause hivernale avant de revenir au printemps. Avec le soleil!

La municipalité souhaite associer les enfants de Vesc à la vie de la commune.



Si tu as entre 7 et 18 ans et que tu as des envies, des idées pour répondre aux besoins des jeunes de Vesc, envoie une première présentation de ton projet sur :

[breves.de.vesc@gmail.com](mailto:breves.de.vesc@gmail.com)

Tous les projets seront présentés lors d'une réunion des jeunes Vescois au printemps 2021. Il faudra sélectionner ensemble 3 ou 4 projets prioritaires.

Bienvenue à Mémoires de Vesc

Alors que le projet de restauration de l'église était lancé, l'idée de créer une association de mise en valeur du patrimoine local a germé.

Plusieurs temps de réflexion et de débats ont eu lieu dès ce printemps pour aboutir à la rédaction des statuts, étape fondamentale. Lors de l'assemblée constitutive, l'association Mémoires de Vesc est née avec Marlène Collomb comme présidente, épaulée par Guillaume Emonot en vice-président, Alain Faure, trésorier, Gilles Ragonnet, trésorier adjoint, Céline Gougne, secrétaire, Corine Alaize, secrétaire adjointe, Mélina Tardieu, responsable communication. Elle se donne comme objet la préservation, l'entretien du patrimoine de Vesc, la recherche historique, la collecte d'archives écrites ou sonores, la transmission au plus grand nombre, notamment aux plus jeunes du résultat des recherches.

Dès septembre, une première action a eu lieu avec l'ouverture de l'église lors des Journées Européennes du Patrimoine. Ouverture enrichie, grâce à madame Dutour, par une exposition sur l'histoire du monument, ainsi que sur l'abbé Soulier, célèbre curé de Vesc du XIXème siècle, plus célèbre pour ses recherches géologiques que pour la gestion de sa paroisse.

Près de cinquante visiteurs ont franchi le seuil de l'église, ravis de pouvoir découvrir ce monument en compagnie des bénévoles. Pour 2021, les projets ne manquent pas. Suivre de près l'avancement du projet de restauration de l'église, faire un état des lieux du patrimoine local à partir d'un premier recensement, organiser un ou deux chantiers participatifs pour entretenir le petit patrimoine en péril, poursuivre les études des archives avec visite aux Archives Départementales, réaliser une collecte audio de mémoires des Vescois....

Si vous voulez rejoindre l'équipe de l'association, si vous avez des trésors d'histoires dans votre grenier, ou tout simplement soutenir l'association, une adresse postale à la mairie et une adresse mail :

[memoiresdevesc@gmail.com](mailto:memoiresdevesc@gmail.com)

La fibre à Vesc ?

La fibre, c'est la garantie d'une connexion internet à très haut débit.

Le syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) a été créé en 2007 par les départements de l'Ardèche et de la Drôme ainsi que par la Région Auvergne Rhône Alpes, pour assurer un service public du numérique partout sur notre territoire. Sur la commune de Vesc le déploiement de la fibre optique est programmé courant 2022.

Plus d'informations sur  
[ardechedromenumerique.fr](http://ardechedromenumerique.fr)